négocier en vue d'une convention de commerce avec les Etats-Unis.

Sur ce point je suis parfaitement d'accord avec lui; c'est une proposition que j'approuve de tout cœur. Le chef de l'opposition (le très hon. M. Meighen) prétend que la population ne la goûtera guère; je crois au contraire qu'elle l'accueillera avec enthousiasme. On ne semble pas l'avoir vue de l'œil le plus favorable à Washington, et je considère que l'honorable député de Brome (M. McMaster) avait pleinement raison de dire qu on l'y aurait beaucoup mieux accueillie si nous avoirs eu sur les lieux un représentant chargé de veiller à l'amélioration des relations de commerce entre les deux pays.

Le budget dégrève les sucres; rien de mieux. Il augmente aussi la préférence anglaise, mais dans une si faible mesure que le consommateur ne saurait, selon moi, se ressentir du changement.

Toutefois, la partie la plus significative du discours du ministre des Finances est celle qui a trait à la stabilité du tarif. Des membres du cabinet et un certain nombre de députés ont assez longuement discouru sur ce qu'il faut entendre par stabilité. Le ministre des Finances étant passé maître en l'art de manier la langue, je crois que pour pénétrer sa pensée

le mieux à faire est de se reporter à ses pro-

pres paroles; or, voici celles que je relève à la page 2749 du hansard:

A mon sens, le peuple devrait s'accommoder volontiers du présent tarif. Il est aussi juste et équitable qu'il soit possible de le faire en tenant compte de toutes les circonstances, et les hommes d'affaires devraient être en mesure de mener à bonne fin leurs différentes entreprises sans la crainte des obstacles qui pourraient résulter de nouvelles modifications.

Rien de plus clair. Aux yeux du ministre des Finances, le tarif douanier actuellement en vigueur devrait rester tel quel. On pourra y apporter certaines modifications de peu d'importance, mais il devra servir de règle générale en matière douanière, quitte à la faire se conformer à ce qui pourrait résulter de l'établissement de la réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis. Ici je diffère complètement d'opinion avec lui. Faisant abstraction et du libre-échange et de la protection, je considère que le moment est venu de faire l'inventaire de notre système économique, de nous rendre compte de la situation qui existe au Canada et de passer en revue tout ce qui s'est accompli depuis quarinte ou cinquante ans pour arrêter ensuite un programme qui soit conforme à l'intérêt bien entendu de notre pays.

A l'époque de l'établissement de la politique dite nationale, en 1879, nombreux étaient ceux qui espéraient que le Canada subviendrait à

ses propres besoins dans une large mesure, qu'il produirait à peu près tout ce qu'il faut à sa population. Il n'est pas aisé de dire jusqu'à quel point il y a réussi; cependant, qui se reporte à la statistique du commerce peut constater que la valeur de nos importations, de 80 millions de dollars qu'elle était en 1879, est montée à 802 millions en 1923, c'est-à-dire qu'elle est devenue juste dix fois plus grande. Dans l'intervalle, le chiffre de notre population s'étant à peu près doublé, il se trouve que la valeur des marchandises que nous importons aujourd'hui est de \$90 pour chaque habitant, tandis qu'elle n'était que de \$18 il y a quarante ans. De plus, la monnaie n'a plus la même valeur qu'autrefois, c'est-à-dire que la puissance d'achat du dollar s'est beaucoup amoindrie; toutefois, cet écart compte pour assez peu dans le total. Certes, les causes de cet accroissement des importations sont diverses, mais il en est une qui me paraît mériter tout particulièrement d'être signalée, car ses effets sur le commerce du pays sont bien plus considérables qu'on ne le croit généralement: c'est que par suite des découvertes scientifiques, des inventions nouvelles, de l'avancement dans les arts et du désir que nourrissent tous les peuples civilisés de meneradipo même genre de vie, de jouir des mêmes com-II modités et des mêmes plaisirs, des mêmes facilités et transport et des mêmes appareils dispensant de l'effort, il s'est créé une multitude de besoins dont le nombre grandit sans cesse, besoins qui font qu'il est de plus en plus difficile qu'un pays fournisse tout ce qu'il faut à sa population sans recourir à l'étranger. C'est là une règle qui prévaut chez toutes les nations du monde, ou tout au moins dans les pays dont la civilisation se développe. Ainsi, malgré la diversité de leur climat, de leur production et de leur sol, les Etats-Unis eux-mêmes importent de plus en plus la marchandise étrangère, et ce en dépit du tarif Fordney. A l'heure actuelle, le Canada leur vend plus de marchandises qu'il ne leur en fournissait il y a un an. Le tarif Fordney ne saurait, si élevé soit-il, faire obstacle à cette loi économique. A cet égard, les différentes nations sont loin de se trouver dans la même situation. Ainsi, le climat, la position géographique et le peu d'abondance de certaines ressources naturelles font que le Canada se heurte à de sérieux obstacles qui n'existent pas aux Etats-Unis.

Au cours des discussions que provoqua en 1879 l'établissement de la politique dite nationale, l'un des plus forts arguments dont s'armait sir Charles Tupper revenait à peu près à ceci: il existe en Angleterre et aux Etats-Unis, disait-il, de vastes gisements de